

Prix littéraire de la ville de Montélimar
Concours Juliette Astier Cestion

Poésie, contes et nouvelles
- Fondé en 1965 -

Le Petit Livret
de Prosodie



Récapitulatif des principales règles de prosodie

1. Les règles communes du Classique (A – B – C – C –D)

Dans un concours de haut niveau les jurés doivent contrôler de façon rigoureuse deux éléments importants: la versification et la valeur poétique. Les règles qui vont être énoncées mettent en jeu ces deux notions.

➤ *La versification*

En ce qui concerne la versification, tout poète "confirmé" ne doit donc pas faire les fautes éliminatoires suivantes dans les concours où le respect du classique est exigé. Les poèmes présentant une seule de ces fautes ne peuvent donc pas figurer au palmarès :

- Présence d'un hiatus
- Le non-respect de la diphtongue (diérèse, synérèse)
- L'emploi de rimes non accordées (ex : le singulier ne s'accorde pas avec le pluriel)
- Un défaut d'alternance des rimes (entre les vers comme entre les stances, l'on doit alterner rime masculine et rime féminine)
- Un changement du schéma initial dans le déroulement de stances (mélanger en quelque sorte la forme de la ballade avec celle du sonnet). De même il est proscrit le non-respect de la structure d'une forme de poésie (par exemple une ballade doit comporter obligatoirement un envoi)
- La présence de termes vulgaires, prosaïques, voire injurieux
- La non-conformité des rimes (sonorités différentes)
- L'emploi au cours du vers d'un mot terminé par un "e muet pluriel" inéludable (tel : vies, soies....)
- Une césure non élidée dans un vers alexandrin, ou un vers décasyllabe, ou bien une césure coupée par un mot nuisant à sa pause.

Les fautes suivantes, étant seulement préjudiciables à l'expression poétique, n'éliminent pas le candidat mais baissent la note accordée au poème, à savoir :

- L'absence de la consonne d'appui (dans le cas du sonnet surtout)
- La présence d'hiatus de lecture (comme jardin intime) ou de sons cacophoniques (comme des désenchantements)
- L'emploi de rimes d'une même racine étymologique (comme temps et printemps)
- Un écho entre césure et rime dans un même vers, ainsi qu'un écho entre césure/césure ou césure/rime (à moins de quatre vers de distance)
- Une inversion nuisant à l'harmonie du vers
- Une entorse faite à la syntaxe (telle la suppression d'un article)
- L'excès de mots redits tels que pronoms, adverbes, etc. (au-delà de trois redites, sanction pour chacune)
- Un rejet de vers (quand le sens logique se termine avant la césure suivante)

➤ *La valeur poétique*

Quant à l'évaluation de la valeur poétique, elle est notée en tenant compte de l'originalité du texte, de sa musicalité et de sa chute.

2. Règles spécifiques

▪ **Le Classique (A)**

➤ La poésie ne doit pas dépasser 32 lignes

▪ **Le Sonnet (B)**

➤ ABBA- ABBA- CCD- EDE ou ABBA- ABBA- CCD-EED
(à l'exclusion de toute autre forme)

▪ **Les Formes Fixes (C)**

➤ La poésie ne doit pas dépasser 32 lignes

➤ Pantoum sur deux rimes

➤ Ballade : le premier mot de l'envoi doit être une invocation

- **Le Néoclassique (D)**
 - La poésie ne doit pas dépasser 32 lignes
 - Appliquer les règles du classique, quelques licences sont tolérées mais ne pas en abuser
 - 4 licences feront un excellent Néoclassique

- **Le Libre (E)**
 - La poésie ne doit pas dépasser 32 lignes
 - Pas de règle définie, **pas de rimes**, mais respecter le rythme et la musicalité

- **L'Humour (F)**
 - La poésie ne doit pas dépasser 32 lignes
 - Un texte ne doit pas dépasser 150 lignes

- **Les Nouvelles (G) et les Contes (H)**
 - Les textes ne doivent pas dépasser 150 lignes

- **La Section Jeunes (J)**
 - La poésie ne doit pas dépasser 32 lignes
 - Un texte ne doit pas dépasser 150 lignes

- **La Section « Bouts rimés »**
 - Il s'agit de composer un poème avec les rimes proposées par le règlement (rimes croisées ou embrassées)
 -

RAPPEL : Fautes d'orthographe et absence de ponctuation seront pénalisées.